

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Mutuelle Générale aide ses adhérents à réduire leurs frais d'optique grâce à un nouveau service en partenariat avec Easy-verres.com

La Mutuelle Générale a noué un partenariat avec le site de vente d'optique en ligne Easy-verres.com qui propose une économie moyenne de 50% sur le coût des lunettes. Grâce à ce partenariat, les adhérents de La Mutuelle Générale bénéficieront d'une réduction supplémentaire de 10%, leur permettant ainsi de réduire considérablement leur reste à charge en frais d'optique

#### L'optique en ligne : une innovation qui permet aux adhérents de réduire leurs dépenses

En commandant leurs lunettes sur Easy-verres.com, les adhérents peuvent réaliser **une économie** moyenne de **150€ sur des lunettes à verres unifocaux** et de **300€ pour des verres progressifs**.

Cette économie s'avère cruciale lorsque l'on sait que l'équipement en lunettes est aujourd'hui la **deuxième cause de renoncement aux soins des Français** et que le reste à charge pour les personnes couvertes par une complémentaire santé est en moyenne de 205 € (*source UFC Que Choisir 2013*).

Au-delà de l'avantage immédiat pour l'acheteur, les économies réalisées profitent à l'ensemble des assurés de La Mutuelle Générale en s'inscrivant dans un comportement vertueux de maîtrise des dépenses au bénéfice de tous.

#### Une solution simple, pratique et sûre

Les assurés peuvent désormais effectuer leurs achats d'optique en ligne en quelques clics seulement, en sélectionnant monture et verres correcteurs parmi un choix de grandes marques.

Il ne reste plus ensuite qu'à se rendre avec le kit reçu à domicile chez l'un des **800 opticiens partenaires**, qui prend en charge les demandes telles que l'ajustage de la monture et le centrage des verres sans frais supplémentaires.

Grâce à la prise en charge du tiers payant, **aucune avance de frais n'est nécessaire**, l'adhérent ne doit s'acquitter que du reste à charge éventuel et il n'a aucune démarche administrative à effectuer.

#### **A propos de La Mutuelle Générale**

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,3 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et France Telecom depuis plus de 65 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents.

#### **Contacts presse :**

Céline Vignolles – 01 45 59 84 71 – [cvignolles@lamutuellegenerale.fr](mailto:cvignolles@lamutuellegenerale.fr)

Emilie Fuchs – 01 41 34 08 97 - [emilie.fuchs@partiesprenantes.com](mailto:emilie.fuchs@partiesprenantes.com)

[lamutuellegenerale.fr](http://lamutuellegenerale.fr)